



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 2000

**Maisons communales de service public Tour Chabot et Clou Bouchet,  
avenants n° 1 aux marchés de travaux.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200167

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000**

**Bâtiments**

**Maisons communales de service public Tour Chabot et Clou  
Bouchet, avenants n° 1 aux marchés de travaux.**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des travaux de construction des maisons communales de service public de la Tour Chabot et du Clou Bouchet, des aménagements au programme des travaux sont nécessaires.

Ces modifications concernent principalement le respect de la réglementation de sécurité dans les établissements recevant du public et une amélioration dans le traitement des espaces verts de la MCSP de la Tour Chabot.

Ces adaptations techniques et architecturales au projet initial entraînent l'établissement d'avenants conformément aux règles applicables aux marchés de travaux

Les travaux supplémentaires et en moins se traduisent par une économie globale de 1.234,27 F

Le détail par lot des travaux supplémentaires et en moins est le suivant :

Lots	Désignation	Entreprise	Marché initial	Avenant T.T.C.	Nouveau montant T.T.C.	%
1	V.R.D.	C.T.P.A.	593 364,06	88 399,80	681 763,86	14,90%
2	Gros œuvre	BOUQUET	1 488 321,75	8 043,08	1 496 364,83	0,54%
3	Charpente métallique	B.G.N.	456 201,60	-132 274,08	323 927,52	-28,99%
4	Couverture sèche	SMAC ACIEROID	437 991,46		437 991,46	0,00%
5	Menuiseries extérieures	HERVO ALU	420 291,30		420 291,30	0,00%
6	Cloisons sèches	POUGNAND	133 701,50	7 024,85	140 726,35	5,25%
7	Menuiseries bois	AUDIS	272 700,30	27 571,98	300 272,28	10,11%
8	Carrelage faïence	POTREAU	155 523,54		155 523,54	0,00%
9	Peinture revêtements muraux	DAUNAY RIMBAULT	205 129,48		205 129,48	0,00%
10	Electricité	SEMBI	573 126,17		573 126,17	0,00%
11	Chauffage plomberie	S.N.G.C.	446 985,34		446 985,34	0,00%
TOTAL			5 183 336,50	-1 234,37	5 182 102,13	-0,02%

Les dépenses correspondantes peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

Par ailleurs, la tempête du 27 décembre 1999 a provoqué la destruction totale de la couverture du bâtiment MCSP du Clou Bouchet. En raison de cet événement, les délais contractuels des travaux sont prolongés de 3 semaines pour l'ensemble des lots.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à approuver les avenants n° 1 aux marchés de travaux.

- Autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)